



## DÉGROUPEUR C'EST SE PROTÉGER

### Pas anticipé

Un sujet est apparu lors du dernier comité de suivi : le besoin potentiel de dégroupier l'INI avant 07h. L'actuel tour de service ne le permet pas, et on ne peut pour l'instant compter que sur les contrôleurs arrivés en avance pour effectuer le dégroupement. Les Chefs de l'approche ont été les premiers à entrevoir ce problème et ont amené ce sujet sur la table, pressentant qu'un changement du trafic arrivée le matin risquait de déboucher sur ce dégroupement (nous passerons ici sur le fait que le CDM a failli puisque nous ne pouvons que constater ce phénomène et n'avons pu l'anticiper..).

### Un changement nécessaire

Les équipes n'y ayant pas été régulièrement confronté, le SNCTA a d'abord demandé à temporiser tout changement, pour prendre le temps de l'analyse. En effet, un changement de tour de service ne s'envisage pas d'un simple claquement de doigt : il doit être concerté avec les ICNA puis entériné dans l'instance idoine qu'est le CT. Plusieurs équipes ont maintenant été confrontées à ce dégroupement et la question est donc dorénavant de savoir comment accompagner au mieux ce changement d'horaires rendu obligatoire afin de répondre au changement de trafic. Un comité de suivi est convoqué pour le 06/09 et le SNCTA y affirmera sa volonté d'accompagner un changement. Quant à savoir quelle modification sera entérinée effectivement en CT, parlez en entre vous, contactez nous afin de nous faire savoir quoi défendre...

### Les expés protectrices

Le SNCTA a créé les expés, puis exigé la tenue régulière de comités de suivi afin que les ICNA puissent faire vivre et évoluer ces expés qui sont leur quotidien. Le changement de trafic dont il est question aurait eu des répercussions sur un quelconque tds alternatif, mais le choix des modifications serait revenu à l'administration. Les expés vont prouver, si c'était encore nécessaire, qu'elles sont un exemple de réactivité à même de répondre aux enjeux de trafic et de sécurité qui évoluent, en laissant les ICNA maîtres de leurs conditions de travail.



LE SNCTA ACCOMPAGNERA CETTE MODIFICATION AFIN QUE CA NE SOIT PAS AU DÉTRIMENT DES ICNA : GRÂCE À NOUS, VOUS ÊTES UNE NOUVELLE FOIS MAÎTRES DES ÉVOLUTIONS À VENIR...

Plus d'info

